

## CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 4 mars 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/03/04-5/01

---

Commission n° 5 - Éducation, Jeunesse et Sports, et Affaires Internationales  
Rapporteur : DELESSARD Monique

---

Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel  
Rapporteur : LAPLACE Jacky

---

Commission n° 7 - Finances  
Rapporteur : EUDE Gérard

---

OBJET : Plan "Collège numérique 77".

Le Conseil général de Seine-et-Marne a fait le choix d'une politique ambitieuse en plaçant l'éducation au cœur de ses priorités.

Dans le domaine des technologies de l'innovation et de la communication, le Conseil général a mis en place, de 2006 à 2010, un plan ETIC, véritable plan de rattrapage, visant à doter chaque collège d'un ordinateur de moins de cinq ans pour dix élèves. Fort de cette mise à niveau, le Département souhaite amplifier cet effort. L'élaboration du plan 'Collège numérique 77' permet de fixer les objectifs d'un plan d'action efficace, réaliste et adapté aux exigences du collège du 21ème siècle.

Il s'agit de définir tous les facteurs nécessaires au développement des usages des TICE (équipement, câblage, Espace Numérique de Travail, assistance, accompagnement et formation). Ce développement des usages nécessite l'implication de chaque partenaire (rectorat, collèges) et une répartition claire des rôles entre chacun. En complément du plan 'Collège numérique 77', une convention sera établie qui formalisera les engagements, les responsabilités et obligations de chacun des acteurs et déclinera la mise en œuvre.

Le plan 'Collège numérique 77' pour les 125 collèges se réalisera de 2011 à 2016.

### LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

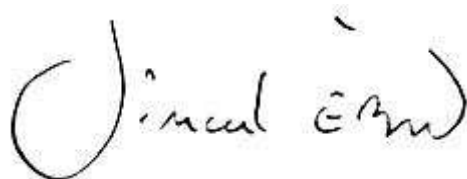
Après en avoir délibéré,

**DECIDE**

D'approuver le plan « Collège numérique 77 » tel que joint en annexe de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ